Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501968-20260710-07_07_2026_4-DE

Ville de MORDELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, **le 07 juillet 2026** à 20h, le Conseil Municipal de la ville de MORDELLES s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de **Mme Armelle BILLARD,** Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales**.**

PRÉSENTS : Mme BILLARD, M. BROUARD, Mme GUILLEMOT, M. BOTREL, Mme DESMAS, M. BRIMER, Mme ECKERN, M. LE TURNIER, M. NOZAY, M. BERTHELOT, Mme HERVIAULT, M. NIZAN, M. FOUCHER, Mme GÖTZ-OVA, M. KERMORVANT, M. LEBRETON, Mme RENAULT WASSE, Mme MATEO, Mme DAUVERGNE, Mme LE HENANFF, M. PIANTINO, Mme CORMENIER, M. AFRICA, M. GRZESKOWIAK

POUVOIRS :
M. JAUMARD à M. BROUARD
Mme MESDON à M. NOZAY
M. ALIM à M. BRIMER
Mme FINAS à Mme DESMAS
Mme LE DOARE à M. GRZESKOWIAK

Le Conseil Municipal constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du **30 juin 2026** ainsi que la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été respectées.

ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2026/2027 : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE SEPT POSTES

07-07-2026-4 **PJ3**

Rapporteure : A. Billard

Dans le cadre de l'organisation de la rentrée scolaire 2026/2027, il convient d'apporter des modifications nécessaires à compter du 1er septembre 2026, comme suit :

- Dans le service scolaire,
  - Modification d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe de 31/35ème à 32/35ème
  - Modification d'un poste d'ATSEM principal de 1ère classe de 30.75/35ème à 30.5/35ème

- Dans le service périscolaire :
  - Modification d'un poste d'adjoint d'animation de 5.5/35ème à 6/35ème
  - Modification d'un poste d'adjoint d'animation de 14/35ème à 14.75/35ème
  - Modification d'un poste d'adjoint d'animation de 17/35ème à 14.75/35ème

- Dans le service restauration :
  - Modification d'un poste d'adjoint technique de 30/35ème à 31.5/35ème
  - Modification de deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe de 30/35ème à 31.5/35ème

Le tableau des effectifs sera mis à jour.

La commission RH a rendu un avis favorable le 24 juin 2026.
Le comité social territorial rendra un avis le 7 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501968-20260710-07_07_2026_4-DE

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- *De modifier le temps de travail des sept postes comme décrit ci-dessus*
- *D'autoriser Madame la Maire à procéder à la mise à jour du tableau des effectifs*.

La Maire,



Armelle BILLARD